



**COMPTE-RENDU  
BUREAU DIRECTEUR  
MERCREDI 17 FEVRIER 2021**

**Présents :** Fabienne Bocaert, Jean-Bernard Cailleau, Jean-Pierre Lepointe, Céline Olivier, Betty Rollet

**Absent excusé :** Laurent Michel

**Invitée présente :** Angeline Pruvost

*Début des travaux à 18H15*

Jean-Pierre a demandé aux présidents de Commission de réunir leurs membres afin de maintenir le lien, que l'on compte sur eux, même si l'activité est à l'arrêt. Il convient de leur donner des informations de l'actualité afin qu'ils rassurent les clubs comme les élus de la Ligue. Le Bureau Directeur peut participer à ces réunions.

Jean-Pierre nous propose le plan travaillé avec les salariés (Mickaël/Angeline) et les élus (Fabienne/Jean-Bernard) sur le plan de relance de la Ligue.

Dans la facturation de la Ligue aux clubs, il faut distinguer 4 types de postes :

- Affiliations
- Engagements régionaux
- Frais de gestion / frais de fonctionnement
- Licences

Pour la saison 2021-2022, le groupe de travail propose de ne pas toucher aux affiliations déjà prévues avec un tarif à la baisse pour la saison 2020-2021.

Les frais de fonctionnement restent inchangés également afin de permettre à la Ligue de fonctionner normalement avec l'ensemble de ses salariés.

Les engagements régionaux seront à zéro, comme ils n'ont pas été utilisés par les commissions cette saison, pour les renouvellements d'équipes. L'engagement des créations d'équipes sera payant.

Côté licences, la Ligue facturera qu'un tiers pour la saison, soit une réduction de 66%, pour les renouvellements.

L'ensemble de ces gestes financiers représentent pour la Ligue une enveloppe de 300 000 €.

Nous avons souscrit un Prêt Garantie par l'État (PGE) de la même hauteur de ce manque à gagner, mais l'objectif est de trouver des aides autrement afin de ne pas avoir cette dette à rembourser à la banque : Fédération, chômage partiel, ANS...



Concernant la saison 2020-2021, les clubs paieront les factures de la Ligue comme une année normale.

Validé par le BD, ce plan de relance sera présenté aux élus du Comité Directeur le 25 février, puis aux présidentes des Comités le 26 février.

La COC prépare un plan de reprise pour mai/juin sur la base du volontariat. Les championnats sont terminés pour cette saison.

La date de la période des mutations sera fin août comme en 2020.

La Ligue saisira son dossier de demande d'aide à la Fédération le lendemain afin de défilier les différents écrans pour créer un mode opératoire pour les clubs. Il est préconisé aux clubs de demander une subvention plutôt qu'un prêt.

*Clôture des travaux à 19H45*

Betty Rollet  
Secrétaire

Céline Olivier  
Secrétaire adjointe